

Av. Des Comtes de Savoie 1  
Case postale : 295  
CH – 1844 Villeneuve VD  
+41 21 553 28 99  
+41 76 792 27 07  
[www.action237-suisse.ch](http://www.action237-suisse.ch)



Siège de Yaoundé  
Boite postale : 6828  
Yaoundé, Cameroun  
+237 620 29 12 54  
+237 662 09 83 85  
[ong@action237-suisse.ch](mailto:ong@action237-suisse.ch)

## L'ONG ACTION 237-SUISSE 2023 : SITUATION DANS LES REGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST DU CAMEROUN.

**« Les récents *Massacres de Bamenda* sont la preuve que Le Cameroun, Verrou du Golfe de Guinée, est victime d'un Terrorisme maquillé en Sécession dans les Région Anglophones »** (Charly Noah, Vice-Président de l'ONG Action 237-Suisse).

L'ONG **Action 237-Suisse** a appris avec stupéfaction le massacre perpétré dimanche 16 juillet 2023 par des hommes armés dans la ville de Bamenda, capitale régionale de la Région du Nord-Ouest Cameroun, faisant une dizaine de morts et plusieurs blessés. Selon les sources locales, les assaillants en uniforme militaire, sont arrivés à bord de véhicules et ont ordonné aux personnes présentes sur les lieux du drame de s'asseoir par terre en les accusant de ne pas soutenir les terroristes locaux. Ils ont ouvert le feu lorsque certaines personnes ont tenté de s'enfuir, laissant sans vie dix personnes et faisant de nombreux blessés. Les autorités du pays mettent tout en œuvre pour retrouver les ces terroristes.

L'ONG **Action 237-Suisse** note, pour le condamner, que ce type de crime innommables est devenu légion dans cette partie du Cameroun depuis le début de la crise sécuritaire dans ces deux régions qualifiées de régions anglophones en octobre 2016 :

- Le 24 octobre 2020, 7 enfants trouvaient la mort et 12 autres grièvement blessés dans un massacre perpétré par un groupe armée séparatiste
- Le 15 juin 2021, Six délégués départementaux ont été enlevés par des combattants séparatistes dans le Ndian, Région du Sud-Ouest puis assassinés. Aveux récoltés par un combattant séparatiste repent de 24 ans au nom de Tamaya Clinton, au micro d'une radio locale du pays
- Le 02 mars 2022, 7 personnes ont trouvé la mort dont un sous-préfet et un maire à Ekondo Titi, Région du Sud-Ouest, à la suite d'un attentat à l'EEI
- Le 25 février 2023 lors de la course de l'Espoir, une compétition qui était à sa 28<sup>ème</sup> édition lancée pour la première fois en 1963, est passée à côté d'un carnage à la suite de 03 explosions des EEI. Bilan : dix-huit blessés recensés.

Av. Des Comtes de Savoie 1  
Case postale : 295  
CH – 1844 Villeneuve VD  
+41 21 553 28 99  
+41 76 792 27 07  
[www.action237-suisse.ch](http://www.action237-suisse.ch)



Siège de Yaoundé  
Boite postale : 6828  
Yaoundé, Cameroun  
+237 620 29 12 54  
+237 662 09 83 85  
[ong@action237-suisse.ch](mailto:ong@action237-suisse.ch)

Tous ces actes terroristes sont perpétrés par des bandes armées qui, jusqu'ici considérés par une certaine opinion internationale et certains partenaires du Cameroun comme des mouvements séparatistes et ce, malgré le mode opératoire de lutte qui est celui d'un mouvement terroriste.

Cette crise a déjà fait près de 5000 morts en six ans. La quasi-totalité des victimes est constituée de civils dont principalement les femmes et les enfants. Au rang des conséquences néfastes, l'éducation perturbée, le système de santé gravement affecté en raison des hôpitaux saccagés et incendiés, une vie sociale des populations complètement bouleversée puisqu'on dénombre plus de douze milles habitations détruites. Tout ceci malgré les efforts entrepris par le gouvernement camerounais qui a même lancé un plan Présidentiel de reconstruction de ces Régions en crise, avec une enveloppe de plus de trois cents millions de dollars us (180 milliards de FCFA) et dont l'implémentation avoisine déjà les 7,4%, soit près de 20 millions de dollars déjà investis.

A ce jour, l'on compte près d'un million de victimes de cette crise ayant regagné les 08 autres régions du pays fuyant les combats. Avec le retour progressif de la paix dans ces Régions, il y a eu comme une sorte de retour des populations dans ces Régions et la vie avait semblé reprendre son cours normale dans plusieurs grandes villes de ces deux Régions mais avec ce carnage d'une barbarie d'une autre époque, l'ONG **Action 237-Suisse** craint que l'exode dans ces régions s'accroisse, avec pour conséquence immédiate des risques de crise humanitaire pour ces déplacés et même pour ceux qui sont victimes de ces bandes dans ces régions.

L'ONG **Action 237-Suisse** estime que si le Cameroun a tenu jusqu'ici, il lui sera d'avantage difficile de contenir cet exode avec la conjoncture économique assez défavorable.

L'ONG **Action 237-Suisse** note que, depuis le début de la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le gouvernement camerounais a, à plusieurs reprises, interpellé ses partenaires internationaux, membres du concert des Nations, afin de s'engager encore davantage dans la recherche des solutions pour stopper les financements de ces bandes armées, lesquels financements proviennent d'une dizaine de pays occidentaux clairement identifiés. Le gouvernement camerounais a également demandé à ses partenaires internationaux sur les territoires desquels séjournent les principaux commanditaires et financiers des actes de terrorisme perpétrés sur les

Av. Des Comtes de Savoie 1  
Case postale : 295  
CH – 1844 Villeneuve VD  
+41 21 553 28 99  
+41 76 792 27 07  
[www.action237-suisse.ch](http://www.action237-suisse.ch)



Siège de Yaoundé  
Boite postale : 6828  
Yaoundé, Cameroun  
+237 620 29 12 54  
+237 662 09 83 85  
[ong@action237-suisse.ch](mailto:ong@action237-suisse.ch)

populations des Régions du Nord-Ouest et du sud-ouest afin d'être jugés par les tribunaux compétents. Tous ces appels sont, hélas, restés sans suite.

L'ONG **Action 237-Suisse** rappelle que tous les pays sur les territoires desquels séjournent les financiers des actes de terrorisme perpétrés dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun sont Parties à la Convention internationale sur la répression du financement des actes de terrorisme conclu à New-York le 9 décembre 1999.

En vertu de l'art. 9 – 1 de la Convention internationale sur la répression du financement du terrorisme du 9 décembre 1999, « **Lorsqu'il est informé que l'auteur ou l'auteur présumé d'une infraction visée à l'art. 2 pourrait se trouver sur son territoire, l'État partie concerné prend les mesures qui peuvent être nécessaires conformément à sa législation interne pour enquêter sur les faits portés à sa connaissance** ».

Les actes de terrorisme sont donc prévus et sanctionnés par le droit international, que ceux-ci soient commis en période de guerre comme en temps de paix. Erigés en infractions pénales, les Etats parties à la Convention interdisant le financement des actes de terrorisme sont invités, voire contraints, à transposer dans leur droit pénal interne ces infractions et à mettre en œuvre les procédures de répression adéquates (art. 4 de la Convention de New-York du 9 décembre 1999).

**« Le financement des actes de terrorisme tels qu'ils se caractérisent, constitue une infraction pénale prévue et incriminée en droit allemand, français, norvégien, suisse, belge, canadien, américain. Le seul défi que les juridictions de ces pays ont à relever est donc de parvenir à considérer que les victimes camerounaises du terrorisme sécessionniste ont les mêmes droits que les victimes allemandes, françaises, norvégiennes, suisses, belges, canadiennes ou américaines, du terrorisme islamiste »** (Charly Noah, Vice-Président de l'ONG Action 237-Suisse).

Afin de lutter contre l'impunité du financement des actes de terrorisme perpétrés dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, L'ONG **Action 237-Suisse** a lancé des poursuites judiciaires contre les financiers de ces crimes en terre camerounaise qui résident dans ces pays occidentaux.

- **Suisse (8 plaintes remises au Ministère Public de la Confédération suisse)**
- **Allemagne (6 plaintes remises au Parquet fédéral allemand)**

Av. Des Comtes de Savoie 1  
Case postale : 295  
CH – 1844 Villeneuve VD  
+41 21 553 28 99  
+41 76 792 27 07  
[www.action237-suisse.ch](http://www.action237-suisse.ch)



Siège de Yaoundé  
Boîte postale : 6828  
Yaoundé, Cameroun  
+237 620 29 12 54  
+237 662 09 83 85  
[ong@action237-suisse.ch](mailto:ong@action237-suisse.ch)

- **Norvège (1 plainte remise au Parquet de Oslo)**
- **France (5 plaintes remises au Parquet National Antiterroriste)**
- **Belgique (4 plaintes remises au Parquet fédéral du Royaume de Belgique)**

Ces procédures judiciaires piétinent en raison du refus systématique des juridictions saisies de qualifier les actes perpétrés sur les populations camerounaises « **d'actes terroristes** ».

L'ONG Action 237-Suisse note par ailleurs également que les autorités camerounaises ne collaborent pas non plus pleinement lorsqu'elles sont sollicitées pour certaines clarifications.

Mais tous ces obstacles ne constituent pas un frein aux efforts de l'ONG **Action 237-Suisse** dans combat contre l'impunité du financement des actes de terrorisme dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun. Elle invite à plus de collaboration de la part des Etats présentés comme amis\* du Cameroun afin de mettre fin aux souffrances des populations des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Elle compte également s'impliquer dans l'accompagnement, sur le plan social et humanitaire, des déplacés internes ayant fui ces massacres et se sont réfugiés dans les Régions du Littorale, du Centre et de l'Ouest Cameroun.

Afin de combattre efficacement le terrorisme dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'ONG Action 237-Suisse fais des recommandations suivantes :

#### **Action237-Suisse**

- 1- Exhorte les populations à coopérer avec les forces de police et de gendarmerie dans la collecte du renseignement afin d'éviter ces tueries de masse qui sont devenus le mode opératoire de ces terroristes.
- 2- Exhorte l'autorité traditionnelle à plus de sincérité dans sa collaboration avec les agents de sécurité.
- 3- Exhorte les collectivités territoriales décentralisées à matérialiser sur le plan pratique le développement local.
- 4- Exhorte les leaders d'opinion, les médias et les partis politiques à condamner sans réserve les terroristes ainsi que leurs promoteurs.
- 5- Exhorte le gouvernement camerounais à mettre tout en œuvre pour protéger les populations prix en otage par ces groupes terroristes.

Av. Des Comtes de Savoie 1  
Case postale : 295  
CH – 1844 Villeneuve VD  
+41 21 553 28 99  
+41 76 792 27 07  
[www.action237-suisse.ch](http://www.action237-suisse.ch)



Siège de Yaoundé  
Boite postale : 6828  
Yaoundé, Cameroun  
+237 620 29 12 54  
+237 662 09 83 85  
[ong@action237-suisse.ch](mailto:ong@action237-suisse.ch)

- 6- Exhorte les pays occidentaux qui hébergent les financiers de ces groupes terroristes à tout mettre en œuvre afin de stopper ces financements, conformément à leurs engagements internationaux relatifs à la Convention internationale sur la répression du financement du terrorisme.
- 7- Exhorte le Cameroun et le Nigéria à une franche collaboration dans la sécurisation de leur frontière commune.
- 8- Exhorte les contribuables des régions en crise à stopper l'octroi des rançons aux bandes terroristes.
- 9- Exhorte les forces de défense et de sécurité camerounaise à plus de vigilance dans l'exercice de leur mission.
- 10- Appelle les bandes terroristes à déposer les armes et à regagner les centres appropriés pour leur resocialisation.
- 11- Invite les organisations internationales à jouer leur rôle dans la promotion des droits de l'homme dans le strict respect du droit international de l'Etat d'accueil.

Fait à Villeneuve VD, le 20 juillet 2023

